



Organisme intercantonal de certification
Interkantonale Zertifizierungsstelle
Organismo intercantonale di certificazione

CERTIFICAT



L'Organisme Intercantonal de Certification OIC, sur la base des résultats de la vérification de la conformité, atteste que les exigences fixées dans

le cahier des charges de l'Absinthe, la Fée verte, la Bleue du 25 mars 2010

sont respectées par:

Blackmint Kübler et Wyss
Rue du Creux-aux-Loups 2
2112 Môtiers

Ce certificat est délivré pour la production suivante :

l'Absinthe, la Fée verte, la Bleue, certifiée sur la base du cahier des charges en demande d'enregistrement en tant qu'IGP

Ce certificat est valable jusqu'au 31 décembre 2015

Numéro d'enregistrement OIC-ABSUTI-1213-83317

Lausanne, le 17 décembre 2013

Organisme Intercantonal de Certification OIC

David Aeschlimann
Président

Roman Tscherrig
Directeur

Ce certificat est nominatif. Sa validité est basée sur les documents en possession de l'OIC. Le processus de vérification de la conformité figure dans un document faisant partie intégrante du système de certification. Les exigences mentionnées ci-dessus doivent être en tout temps respectées par l'entreprise.